Le label du commerce équitable garantit que le produit a été acheté à un prix « correct » et produit dans des conditions respectueuses des droits de l'homme et de l'environnement.
Les objectifs **visés** par ce type de commerce sont les suivants :
– améliorer les conditions de vie et le bien-être des producteurs qui sont payés à un meilleur prix ;
– donner un exemple de partenariat commercial basé sur la transparence et le respect ;
– protéger les droits humains et l'environnement ;
– encourager les possibilités de développement pour les personnes **défavorisées**, en particulier les femmes, les populations pauvres et les enfants, protégés contre l'**exploitation** dans le processus de production ;
– faire prendre conscience aux consommateurs de l'effet négatif du commerce international sur les producteurs locaux ;
– **mener** des campagnes pour faire changer les règles et les pratiques du commerce mondial.

Tous les acteurs de la filière sont autorisés et contrôlés par des organismes indépendants. Les principaux produits concernés par le commerce équitable sont le café, le thé, le chocolat, le jus d'orange, le sucre, le riz, les bananes…
Aux Pays-Bas, le premier café labellisé Max Havelaar a fait son entrée dans les grandes surfaces à la fin des années 1980.
Le label FairTrade/Max Havelaar est, à l'heure actuelle, le seul label de commerce équitable alimentaire en France. Il est présent dans 58 pays producteurs et 21 pays consommateurs.

FAIRTRADE
MAX HAVELAAR

MON DICO

viser : perseguire
défavorisé : svantaggiato
l'exploitation : lo sfruttamento
mener : portare avanti

Activité 1. **Découpez et collez au moins deux ou trois étiquettes de produits trouvés au supermarché, portant le symbole du commerce équitable.**